

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

UPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

53187

Déclaration de Maladie : N° S19-0001034

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5626 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

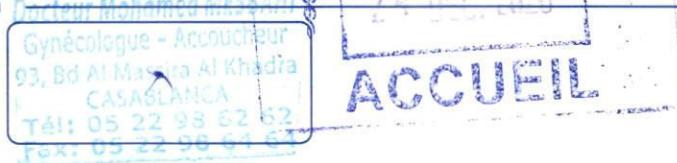
Nom & Prénom : DRIHMI HASSAN Date de naissance : 18-11-60

Adresse : HAY YOUSSEF

Tél. : 0674 9502 06 Total des frais engagés : 100000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :


Dr. DRIHMI HASSAN
Gynécologue - Accoucheur
93, Bd Al Massira Al Khedra
CASABLANCA
TÉL: 05 22 28 62 62
FAX: 05 22 28 61 61

Date de consultation : 11/11/2010

Nom et prénom du malade : Mme DRIHMI CHAIMAA Age : 50

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAM Le : 11/11/2010

Signature de l'adhérent(e) : DRIHMI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AM 11 21/11/2010	C2 Injetez	Gratuit 92	50,-	Docteur Mohamed Aït Hammouche Radiologue

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
La Pharmacie de la Grande Côte - Oise	19/11/2010	3129,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

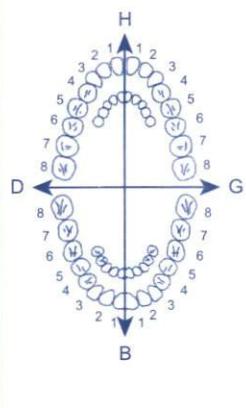
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

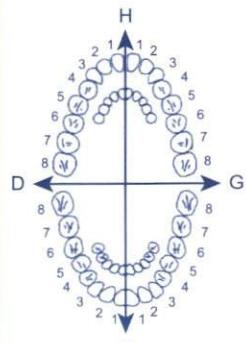


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
	35533411	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed Mésbahi

GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR

SPECIALISTE

Titulaire des C.E.S.

d'Obstétrique et de Gynécologie de la
Faculté de Médecine de Bordeaux
Ancien Maître Assistant à la Faculté de
Médecine et au C.H.U. Averroes
de Casablanca

Chirurgie Gynécologique - Stérilité
Colioscopie Opératoire - F.I.V.

93, Bd. Al Massira Al Khadra - Résidence SOROUR

1er Etage - CASABLANCA

Tél. : 05 22 98 62 62 - Fax : 05 22 98 64 64

Sur Rendez-vous

Le : 19.11.2020

1656 102 X2

(S.V.)

1) Décapeptyl 3,75 Zampone
→ 7 IM d' 1 ampoule

102,65 X2 6,25 Jours

2) Osteocare 2,60 X1

3129,30

Docteur Mohamed Mésbahi
Gynécologue - Accoucheur
93, Bd Al Massira Al Khadra
CASABLANCA
Tél: 05 22 98 62 62
Fax: 05 22 98 64 64

Q

.. ..

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Decapeptyl Ip 3.75mg lyo b1
P.P.V : 1456,00 DH



6 118001 180783

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Decapeptyl Ip 3.75mg lyo b1
P.P.V : 1456,00 DH



6 118001 180783